

OFFRE D'EMPLOI

Chargé.e de la mobilisation

L'AFMD

Fondée en 2007, l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD) a pour vocation de **faire évoluer les pratiques managériales** en matière de prévention des discriminations dans le monde du travail. Véritable **réseau de professionnel-le-s engagé-e-s**, nous nous mobilisons pour impliquer toutes celles et tous ceux qui souhaitent **promouvoir un cadre de travail inclusif et respectueux** de chacun.e.

Le **partage**, l'**excellence** et l'**audace** sont les trois valeurs qui portent nos actions : dans une logique de coproduction avec les meilleur-e-s expert-e-s, nous allions **recherche scientifique et pratique opérationnelle** afin d'anticiper les enjeux de management de demain et de mettre à la disposition du plus grand nombre **des publications et des outils pratiques**.

Interlocuteur de référence, nous dédions notre savoir-faire et nos compétences à :

- **guider les professionnel-le-s en charge de la diversité** : groupes de travail et petits déjeuners, réunions opérationnelles, voyages d'étude, conférences, etc.,
- **outiller les responsables diversité et les professionnel-le-s** : production de livres et d'outils pour favoriser la progression des pratiques managériales,
- **représenter les organisations engagées** dans le management de la diversité : interventions externes, prises de position, valorisation des connaissances et pratiques, etc.,
- **mobiliser les parties prenantes**: implications des opérationnel-le-s, partenariats académiques, institutionnels et associatifs,
- **anticiper les grandes évolutions** de la société impactant le milieu professionnel pour construire demain.

DESCRIPTION DU POSTE ET DE SES MISSIONS

Rattaché.e à la déléguée générale, la ou le chargé.e de la mobilisation est responsable de l'animation du réseau. Les projets dont il/elle est en charge contribuent à la fidélisation des adhérents ainsi qu'à la diffusion des travaux de l'association. Selon les missions, il ou elle collabore avec les membres de l'équipe permanente ainsi qu'avec ceux du conseil d'administration. Il/elle intervient sur les missions suivantes :

Missions principales

Accueil et fidélisation des adhérents

La ou le Chargé.e de la mobilisation est responsable du parcours d'intégration des nouveaux adhérents. Ce parcours comprend l'organisation de réunions d'accueil mais également la mise à jour des supports d'intégration (voire leur création) ainsi que leur diffusion, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe permanente.

Il ou elle s'occupe du maintien de la relation avec les membres. Cette tâche peut prendre différentes formes : rendez-vous, réponses aux sollicitations, mises en relation, ou toute autre action permettant de garder un lien tout au long de l'année.

Pour ce faire, la ou le Chargé·e de la mobilisation devra connaître et participer aux activités de l'association, s'informer régulièrement des actions des adhérents, identifier leurs besoins et être le relais des adhérents auprès de l'équipe.

Donner aux membres les moyens d'avancer sur leurs actions

Nos membres mettent en place des actions pour lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité. Et parfois, ils et elles ont besoin d'un coup de main !

En s'appuyant sur ses connaissances et celles de l'équipe, la ou le Chargé·e de la mobilisation assure la mise à jour la docuthèque de l'AFMD et crée des outils de veille et d'information.

Un des enjeux est de faire connaître les actions de l'association et d'assurer la participation de nos membres à nos activités.

Pour ce faire, il ou elle devra connaître au mieux l'écosystème de la diversité et donc participer à des événements externes, s'informer des actions d'autres associations, organisations ou prestataires, faire de la veille thématique.

Mobilisation du réseau d'adhérents

Il s'agit de mener des actions de cohésion entre adhérents. Elles peuvent prendre la forme d'événements, de réunions ou de rencontres plus informelles et ont pour objectif de faciliter le partage d'expériences. Elles participent au développement de l'AFMD, notamment en termes de rétention des adhérents.

La ou le Chargé·e de la mobilisation anime un réseau de mentorat dont l'objectif est le partage et l'entraide entre adhérents. Dix binômes sont aujourd'hui actifs.

Il ou elle a en charge de valoriser nos membres et leurs travaux. Il s'agit d'identifier les adhérents pertinents selon les thématiques et de leur proposer d'intervenir lors d'événements (partenaires ou AFMD).

Missions complémentaires

Projet spécifique

Selon les projets décidés lors du conseil d'administration de l'AFMD, la ou le Chargé·e de la mobilisation assurera la conception et la gestion d'un projet thématique par an.

Le projet en question sera décidé chaque année en entretien d'évaluation. Pour exemple, le projet en cours est le déploiement territorial sur le territoire de la Métropole de Lille. Dans ce cadre, nous travaillons avec les acteurs et actrices locales pour faire connaître l'AFMD, ses travaux et ses outils ; renforcer la diffusion et l'appropriation des pratiques existant en matière de gestion de la diversité ; augmenter l'impact du travail réalisé, tant par l'AFMD que par les acteurs locaux, en matière de gestion de la diversité en créant une dynamique régionale à moyen/long terme.

Valorisation des connaissances et actions de l'association

La/le chargé·e de la mobilisation des adhérents a également la charge de la valorisation des travaux de l'AFMD. Cette valorisation peut passer par la création de nouvelles activités pour l'association, et notamment, auprès de managers de terrain.

Parmi les missions associées à la valorisation, il y a la veille et la cartographie des événements diversité en France et en Europe, l'intervention sur diverses thématiques, les articles publiables sur le site internet ou dans les newsletters de l'association. Enfin, il faudra penser à l'évaluation et au contrôle de ces actions.

Dans ce cadre, il ou elle sera amené.e à se déplacer partout en France, voire à l'international.

COMPÉTENCES REQUISES

Pour mener à bien ses missions, le ou la Chargé.e de la mobilisation devra réunir les compétences suivantes :

Savoir-faire

- Gestion de projet
- Compétences en animation de réseau
- Compétences en animation de réunion
- Compétence en événementiel
- Prise de parole en public
- Capacité d'adaptation
- Aisance rédactionnelle
- Capacité de synthèse
- Analyse des besoins

Savoirs

- Bonne connaissance du domaine, des outils et des normes (Lutte contre les discriminations, Diversité, GRH)
- Maîtrise professionnelle de l'anglais
- Très bonne maîtrise de la suite Office

Savoir-être

- Esprit d'équipe
- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens des priorités
- Autonomie
- Esprit critique
- Esprit d'initiative
- Sens du relationnel

LOCALISATION

Les bureaux de l'AFMD sont situés au 24 bis rue Greuze 75016, Paris.
Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.



CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rémunération selon l'expérience (entre 33K€ et 37K€ brut hors prime)
- Tickets restaurant
- Prise de fonction au plus tard en septembre 2020

CONTACT

Si vous êtes intéressé-e, merci de nous envoyer un CV et une lettre de motivation nous expliquant pourquoi vous souhaitez nous rejoindre, à mhagege@afmd.fr avant le 05/07/2020.

Notez que les candidat·e·s retenu·e·s seront invité·e·s à un entretien et participeront à un exercice de mise en situation.

L'AFMD est signataire de la Charte de la Diversité, de la Charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle et de la Charte de la Parentalité.

